

NATURA

les hommes s'engagent pour la biodiversité

2000



Sommaire

- installation du comité, approbation de la liste : 10 minutes
- présentation de l'animation engagée : 20 minutes
- présentation des perspectives 2012 : 20 minutes
- Q/R
présentation MAEt : 20 minutes
- propositions d'amendements au docob : 20 minutes
- Q/R
- présentation de la charte : 30 minutes
- présentation du nouveau régime des incidences : 30 minutes
- Q/R

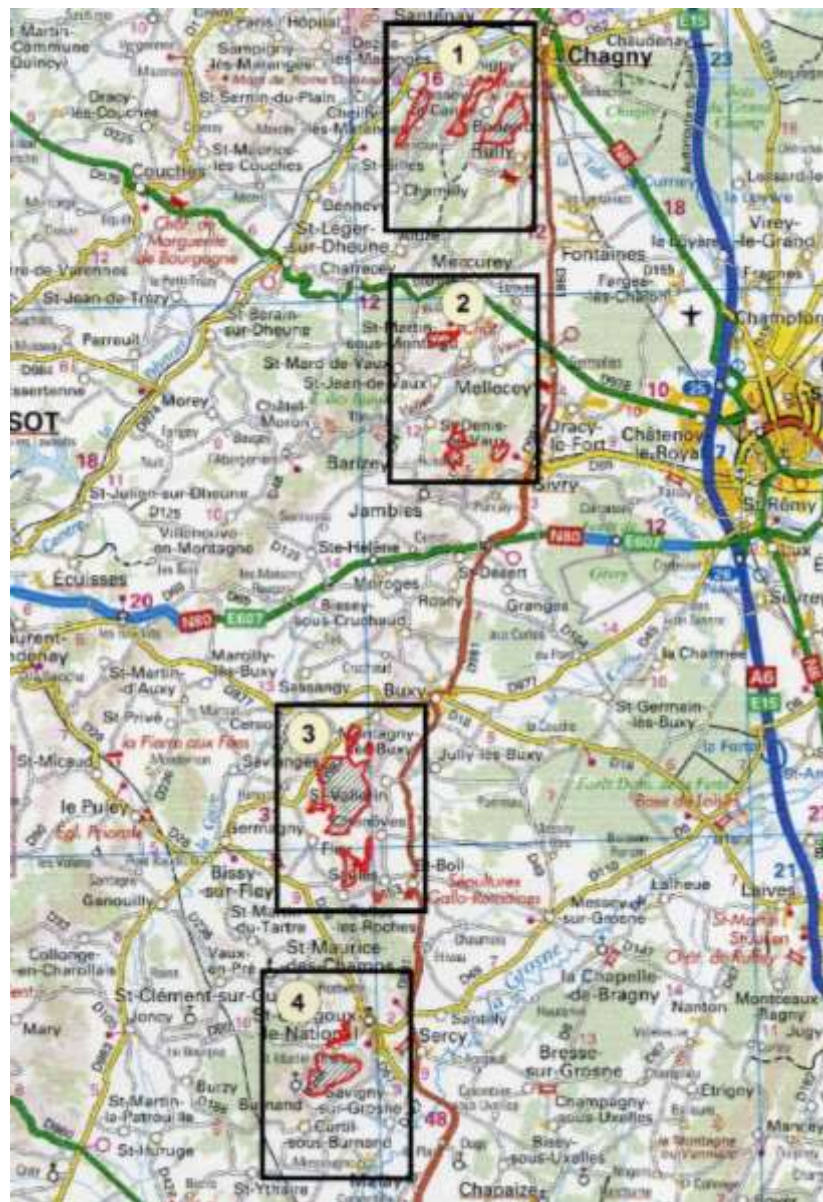


Bilan et
perspectives
d'animation

COSUI 8 décembre 2011

Le processus Natura

- Le site est désigné comme d'intérêt communautaire: 1998
- Rédaction et validation d'un document de gestion ou document d'objectifs (DOCOP) qui définit les actions à mettre en place: 2006
- Mise en application du document et des actions décrites= phase d'animation: 2011



Le site en bref

- 11 entités géographiques
- 19 communes concernées
- 912 ha



Montagne de l'Ermitage



Montagne de la Folie



Pelouses de Chassey



Le Mont Saint Roch



La Roche



Le Mont Péjus



Pelouses de la Vierge



Le Châtelet



Pelouses de Montagny-les-Buxy

Les caractéristiques du site

- Un sol peu profond
- Un sol calcaire perméable
- Une situation isolée de plateau ou de pente ensoleillée
- Une influence méditerranéenne

= faune et flore particulière et rare à protéger



Objectifs de gestion

- A : Maintenir ou restaurer les complexes de pelouses
- B : Développer la diversité écologique des prairies
- C : Conserver l'hétérogénéité des formations végétales particulières à *Juniperus communis* et les Buxaies stables
- D : Maintenir les peuplements de feuillus actuels

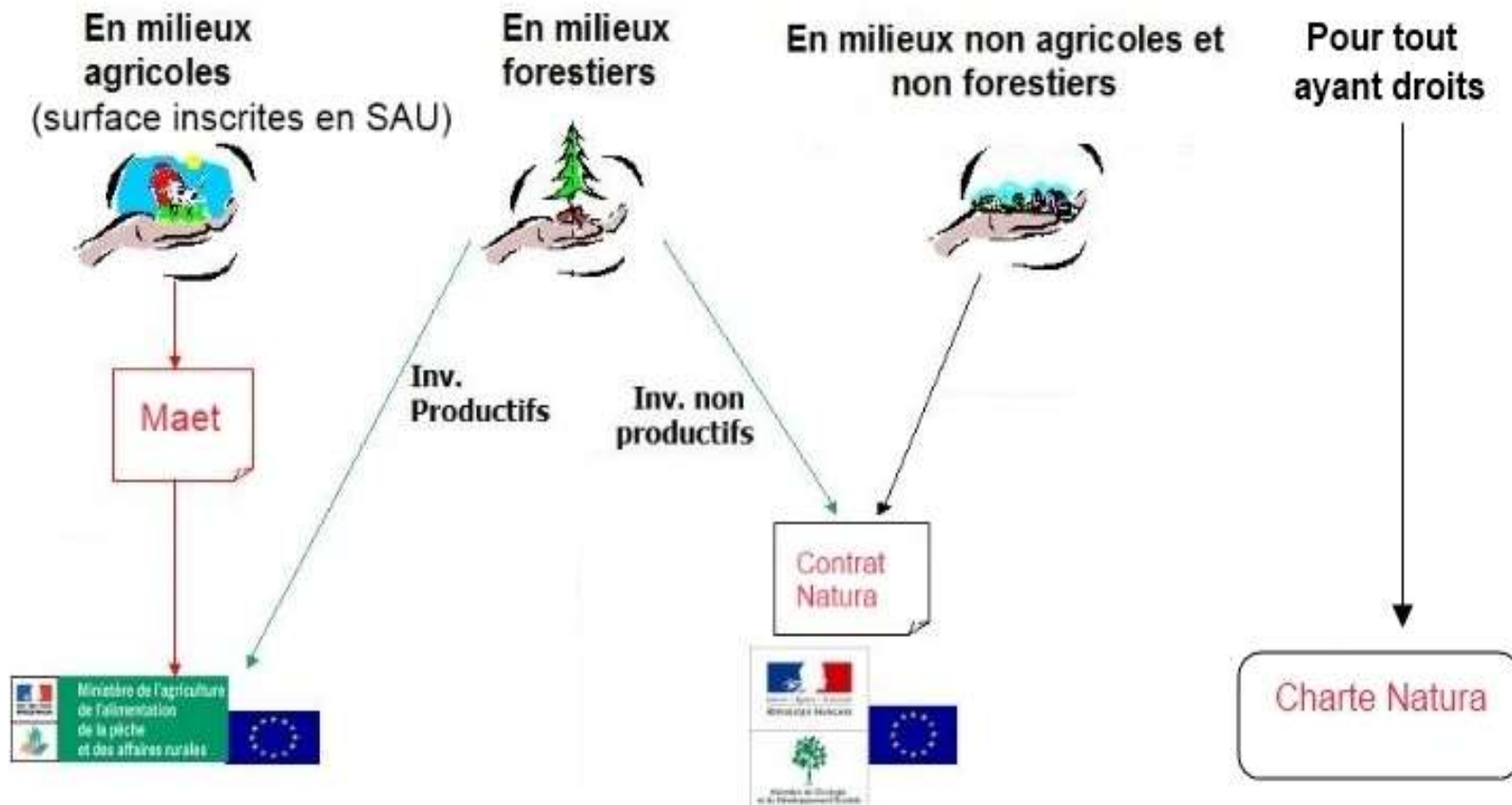
Objectifs de gestion

- E : Mettre en cohérence les politiques publiques et d'aides sur l'ensemble du territoire
- F : Animer et coordonner les actions mises en œuvre
- G : Informer et sensibiliser aux enjeux du site Natura 2000
- H : Suivre les actions engagées et évaluer l'état du site Natura 2000 à l'issue du premier DOCOB

Missions de la structure animatrice

- Gestion des habitats et espèces
- Suivis scientifiques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site
- Suivi des évaluations d'incidences

Les outils de gestion



Contrat Natura 2000

2011

- Aucun contrat passé
- Réflexion contrats potentiels

Temps d'Animation: 3
jours

2012

- montage d'un CN 2000 débroussaillage Ermitage
- Suivi mise en place nouveau planning Givry+ CN 2000 barrière
- Recherche nouveau contrat et prestataires, partenaires potentiels

Temps d'Animation Prévu:
14 jours

MAE-T

2011

- Rencontre avec la majorité des exploitants
- Rédaction du premier projet agro-environnemental (PAE 2012) et correction avec avis de la DDT de la DREAL de la CA et du CENB

TA: 10 jours

2012

- Présentation en commission
- Rencontre exploitants, signature, suivi dossier
- Coordination action CENB/chambre d'agriculture/exploitants /DDT

TAP: 26 jours

Charte Natura 2000

2011

- Rédaction de la charte
- Création et animation groupe de travail relecture
- Correction avec les avis

TA: 12 jours

2012

- Recherche et rencontre signataires potentiels
- Organisation réunion d'information
- Impression diffusion suivi dossier signatures

TAP: 22 jours

Animation foncière

2011

- Réflexion sur la possible mise en gestion d'une entité par le CENB

TA: 0,5 jour

2012

- Dossier mise en gestion de la Roche
- création cartes précises
- Réflexion sur les possibilités de contractualiser certains accords amiables

TAP: 12 jours

Evaluation des incidences

2011

- Aucun projet n'a fait l'objet d'une évaluation

TA: 0 jour

2012

- Appui au porteur de projet éventuel
- Appui aux services de l'Etat pour l'instruction des demandes

TAP: 2 jours

Suivi scientifique et technique

2011

- Aucun

TA: 0 jour

2012

- Suivi des diagnostics d'exploitations
- Minis diagnostics pour la charte

TAP: 5 jours

Outils de communication/médias

2011

- Articles dans le JSL (juin), Brèves de Rully (juin), journal de Chassey (aout) et de Givry (octobre)
- Réflexions sur les nouveaux outils à mettre en place

TA: 5 jours

2012

- Création d'un site internet
- Création d'une gazette semestrielle
- Création d'un logo
- Conception d'une plaquette de présentation
- Conception de panneaux pédagogiques

TAP: 32 jours

Recherche et prises de contacts

2011

- Recherche des acteurs présents sur le territoire
- Visites des entités
- Rencontre avec les élus, exploitants, OT, associations, prestataires, partenaires...

TA: 32 jours

2012

- Recenser et rencontrer les acteurs
- Rechercher et rencontrer les prestataires potentiels

TAP: 4 jours

Organisation de réunions d'information et de sensibilisation

2011

- Réunion du patrimoine à Rully
- Rencontres sur le terrain

TA: 3 jours

2012

- Réunion grand public
- Randonnée + exposition photo en projet

TAP: 7 jours

Participation à des réunions ou manifestations

2011

- Comité de pilotage à Chassey: relecture de panneaux d'information

TA: 0,5 jour

2012

- Participation à une manifestation nature ou de village (expo Natura 2000 + expo photo)

TAP: 7 jours

Communication auprès des scolaires

2011

- Contact avec toutes les écoles primaires et collèges
- Organisation projet de sortie sur une journée avec Saint-Denis-de-Vaux et Barizey et Saint-Gengoux-le-National (?)

TA: 4 jours

2012

- Préparation+ sortie Nature avec classes+ bilan

TAP: 5 jours

Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

2011

- Réunion d'animateurs
- Journée d'intégration
- Club opérateurs

2012

- Séminaire Natura 2000

TA: 4 jours

Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions

2011

- Contact avec l'ONF pour la remise à jour du plan de gestion forestière de Givry
- Suivi dossier Combes Gris

TA: 1 jour

2012

- Suivi de la rédaction du plan de gestion
- Suivi dossier Combes Gris
- Réflexion pour la mise en place d'un plan de fréquentation
- Mise en cohérence de sentiers de randonnées botaniques

TAP: 13 jours

Organisation de la gouvernance du site

2011

- Organisation du COSUI
- Rencontre avec les organismes d'état

TA: 5 jours

2012

- Idem

TAP: 1 jour

Gestion administrative et financière

2011

- Recrutement
- Budget prévisionnel
- Rédaction bilan
- Programme prévisionnel

TA: 4 jours (hors
recrutement)

2012

- Suivi budget
- Budget prévisionnel
- Suivi programme
- Programme
prévisionnel

TAP: 4 jours

Compléments ou mise à jour du DOCOB

2011

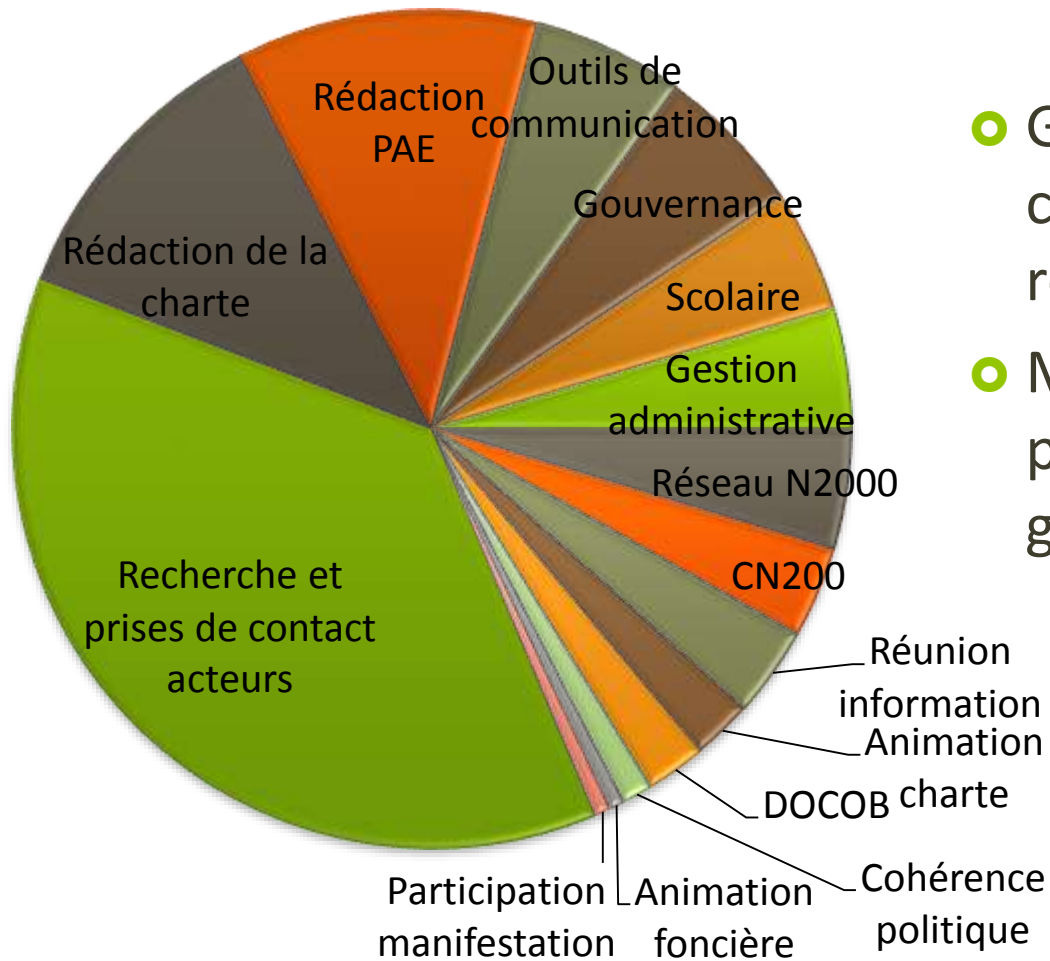
- Proposition d'amendements

2012

- Vérifier la cohérence des mesures existantes

TA: 2 jours

Synthèse 2011



- Gros travail de prise de contact et création de réseau
- Mise en place des deux principaux outils de gestion: charte et PAE

TA total: 85 jours

Perspectives 2012

- Majorité du temps pour l'animation de la charte et des MAE-T
- Autre grande entreprise: la création d'outils de communication et l'information

TAP total: 144 jours (60% au lieu de 50%)

Le bilan d'animation détaillé est à votre disposition

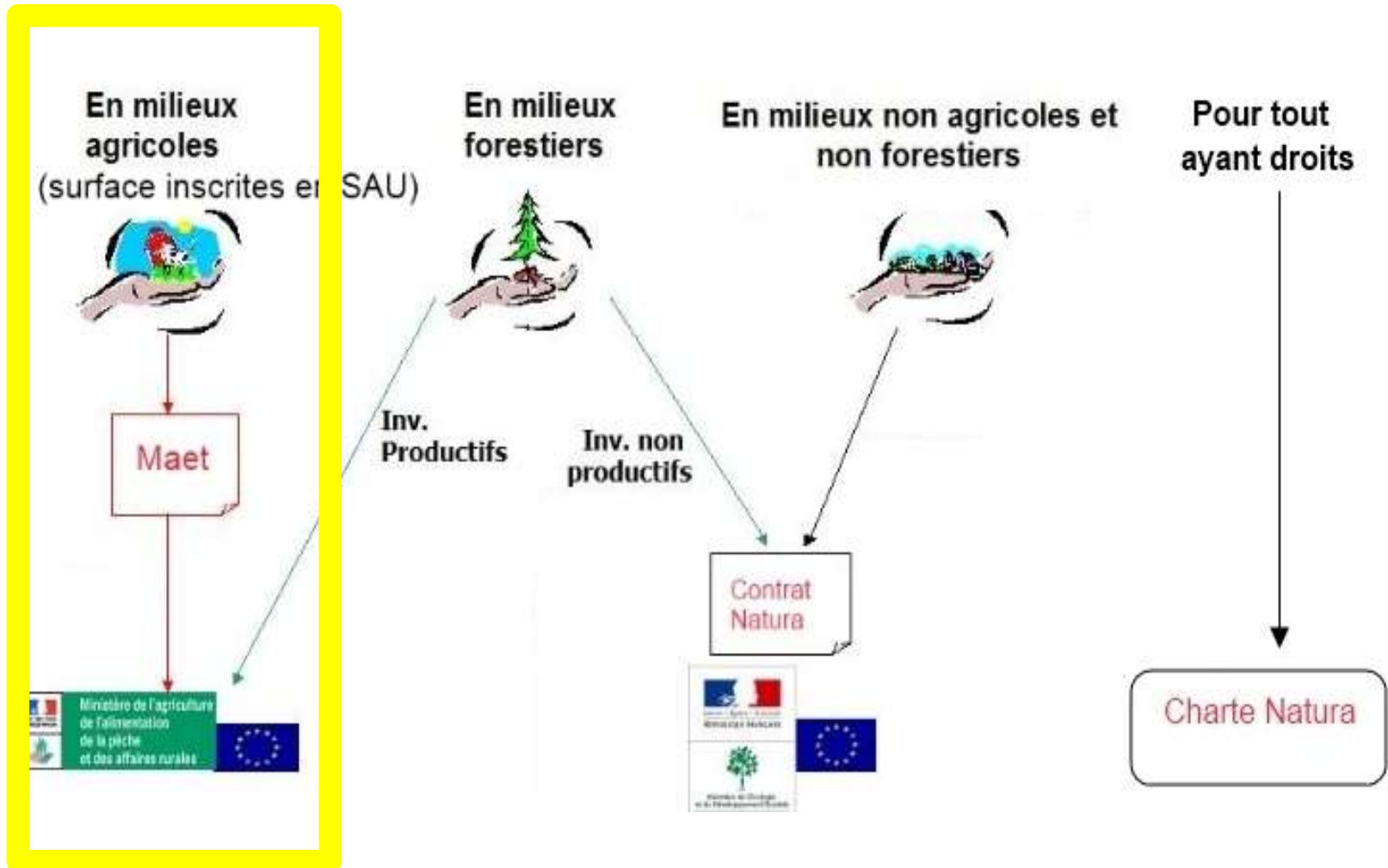


MAE-T

COSUI 8 décembre 2011



Les outils de gestion



Le contexte des Mae-t

- Au départ: PAC = assurer une sécurité alimentaire européenne
- Années 90 : de plus en plus d'environnement
- Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE), puis les Contrats d'Agriculture Durable (CAD).
- Le nouveau plan de développement rural 2007-2013 = Plan de Développement Rural Hexagonal (PDRH) qui comprend des MAE sur 5 ans avec des mesures nationales: Prime Herbagère Agro-Environnementale, et régionales : MAE territorialisées

Objectifs des MAE-T proposées

- maintenir un maillage agricole sur le territoire
- aider les agriculteurs à pérenniser les actions déjà favorables à la biodiversité
- Aider les agriculteurs à instaurer des pratiques favorables à la biodiversité
- Eventuellement aider à l'installation de nouvelles exploitations

Le schéma global des MAE-T

...

Engagement unitaire 3

Engagement unitaire 2

Engagement unitaire 1

+

Socle obligatoire = Prime herbagère

Les mesures sur prairies pâturées

BO_PCCC_HE1 : Pelouses pionnières et pelouses calcicoles		
Engagement unitaire	Dénomination	Montant maximum de l'aide (€/ha/an)
SOCLE_H02	PHAE2	76,00
HERBE_01	Enregistrement des interventions mécaniques et pratiques de pâturage	17,00
HERBE_09	Gestion pastorale	37,00
OUVERT02	Maintien de l'ouverture par l'élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirables	88,00
	TOTAL	218,00

Les mesures sur prairies pâturées

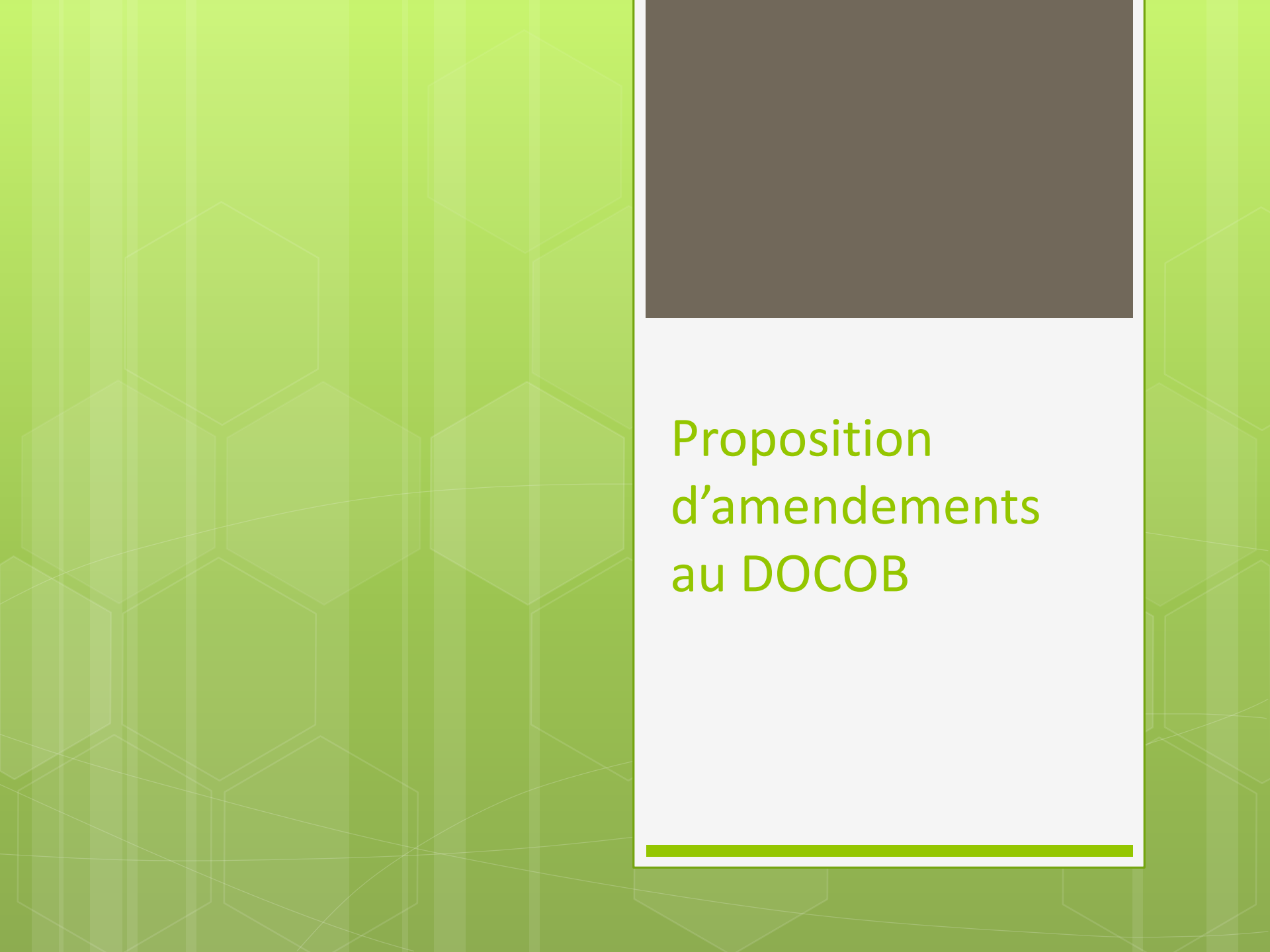
BO_PCCC_HE2: Pelouses pionnières et pelouses calcicoles		
Engagement unitaire	Dénomination	Montant maximum de l'aide (€/ha/an)
HERBE_01	Enregistrement des interventions mécaniques et pratiques de pâturage	17,00
HERBE_09	Gestion pastorale	53,00
OUVERT01	Ouverture d'un milieu en déprise	219,00
	TOTAL	289,00

Les mesures sur prairies fauchées

BO_PCCC_HE3 : Prairies de fauche		
Engagement unitaire	Dénomination	Montant maximum de l'aide (€/ha/an)
SOCLE_H02	PHAE2	76,00
HERBE_01	Enregistrement des interventions mécaniques et pratiques de pâturage	17,00
HERBE_06	Retard de fauche sur prairies et habitats remarquables au 15 juin	134,40
	TOTAL	227,40

Les mesures pour les haies

Haies		
Engagement unitaire	Dénomination	Montant maximum de l'aide (€/ml/an)
BO_PCCC_HA1 : Haies hautes 1 face		
LINEA_01	Entretien de haies localisées de manière pertinente 1 entretien/5ans	0,09
BO_PCCC_HA2 : Haies hautes 2 faces		
LINEA_01	Entretien de haies localisées de manière pertinente 1 entretien/5ans	0,17
BO_PCCC_HA3 : Haies basses 1 face		
LINEA_01	Entretien de haies localisées de manière pertinente 1 entretien/5ans	0,09
BO_PCCC_HA4 : Haies basses 2 faces		
LINEA_01	Entretien de haies localisées de manière pertinente 1 entretien/5ans	0,17



Proposition
d'amendements
au DOCOB

Proposition d'amendements

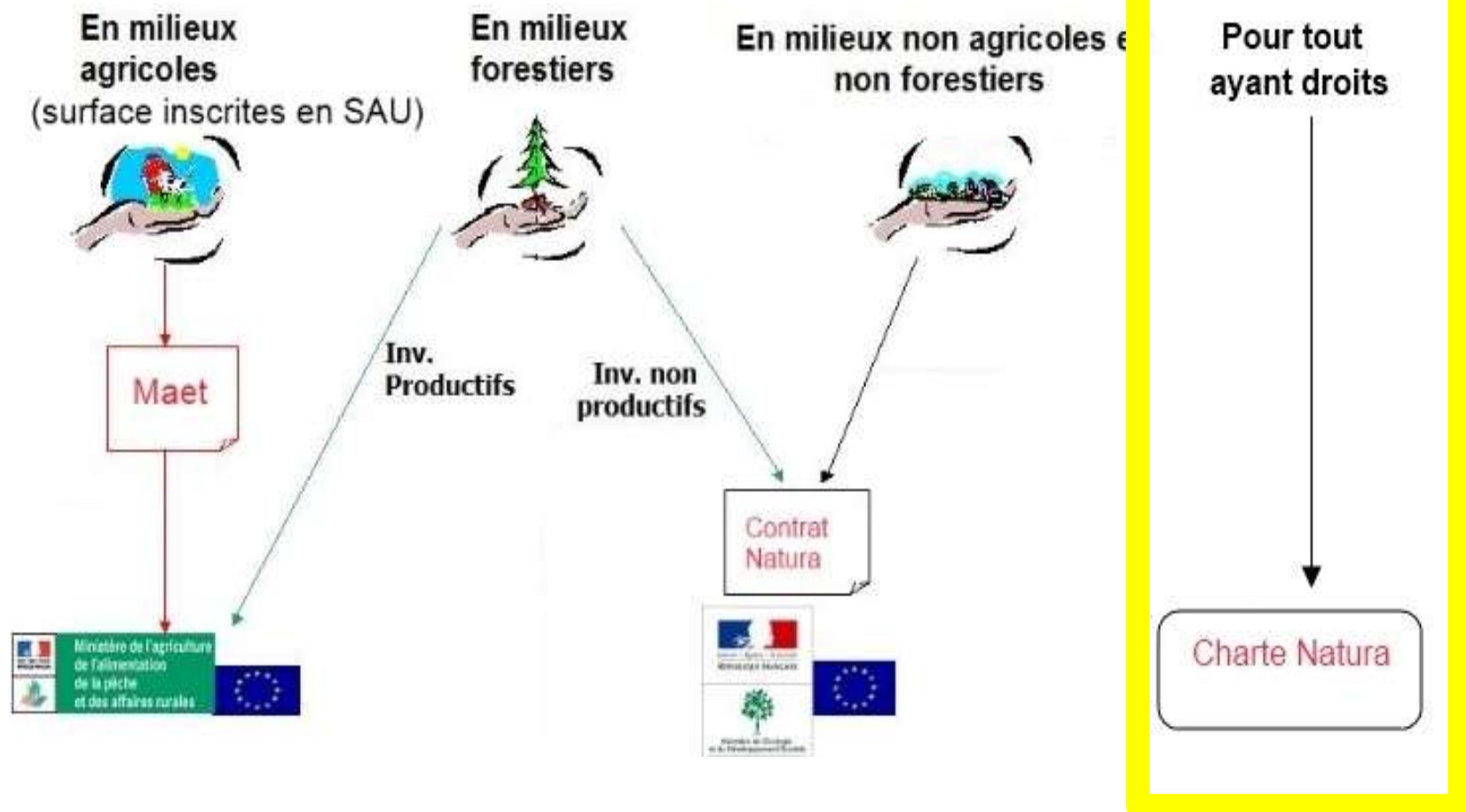
- Mesure G5 : création d'un panneau pédagogique à implanter sur les pelouses de Givry → modifier en : création d'un panneau pédagogique pour chaque entité
- Proposition d'une nouvelle mesure G6: création d'outils de communication spécifiques au site:
 - créer un site internet
 - créer un journal (bulletin ou gazette) semestriel à destination des acteurs du territoire
 - créer un logo du site



La charte Natura 2000

COSUI 8 décembre 2011

Les outils de gestion



L'outil charte

- Un engagement fort aux valeurs de Natura
- Une démarche volontaire et contractuelle pour 5ans
- Unité d'engagement: parcelle cadastrale
- Pour tout ayant droit : public, privé, personne physique ou morale
- Pas de contrepartie financière mais des droits : exonération de la TFNB, exonération partielle des droits de mutation à titre gratuit, garantie de gestion durable des forêts ...
- Indépendante des contrats Natura et MAE

Le contenu de la charte

- Rappel des enjeux

Des engagements



Soumis à contrôle

Des recommandations



Non soumises à contrôle

- Généraux partout et pour tous
- Par type d'habitat

Généraux

Intervention



influence sur le milieu



influence sur l'état de conservation

Nécessité de cadrer les actions pour qu'elles soient en conformités avec les bonnes pratiques



Généraux

- Autoriser l'animateur ou des experts à mener sur mes terrains engagés des opérations d'inventaires

Point de contrôle : Absence de refus d'entrer sur les parcelles

- Solliciter l'avis de la structure animatrice pour tout projet susceptible d'entraîner un changement d'affectation du sol.

Point de contrôle : Absence de travaux ou projets non prévus

- Informer les prestataires extérieurs de son engagement dans la charte

Point de contrôle : vérification d'une clause particulière dans chaque contrat

- Ne pas autoriser la pratique de sports motorisés

Point de contrôle : vérification sur place de l'absence de dégradations liées au passage d'engin

- Ne pas faire d'écobuage ni de brûlis

Point de contrôle : vérification sur place de l'absence de cendres



Généraux

- Entretien des chemins existants et ne pas créer de nouvelles voies de circulation
- Privilégier l'absence de traitement chimique même localisé, d'amendement, et de fertilisation minérale ou organique





Les formations de pelouses, prairies et formations arbustives

- Milieux les plus importants: 35% de la surface (60% avec les fruticées)
- Milieux les plus riches du site : Orchidées, les Inules, le Damier de la Succise...
- La composition faunistique et floristique des pelouses dépendent directement de l'utilisation des sols, un comportement adapté est donc primordial
- fauche ou pâturage bien menés = source de richesse



Les formations de pelouses, prairies et formations arbustives

- Conserver les éléments structurants des paysages et des habitats : murets, talus, haies et bosquets existants

Point de contrôle : vérification sur place de l'absence de destruction des éléments et habitats

- Maintenir le couvert végétal herbacé: ne pas boiser, retourner, renouveler, sursemer

Point de contrôle : vérification sur place de l'absence de destruction du couvert végétal



Les formations de pelouses, prairies et formations arbustives

- Privilégier une gestion extensive des prairies, landes et pelouses : retarder au maximum la date de première fauche, effectuer une fauche centrifuge avec une vitesse maximum de 5km/h et préserver les nichées sur les secteurs de fauche
- Privilégier un pâturage extensif
- Elimination des refus et rejets ligneux (embuissonnement)



Les milieux forestiers

- Forêt en bordure de zone ouverte= refuge pour le repos, pour la nidification, pour l'hibernation,...
- Présence d'un cortège d'essences d'intérêt
- Présence de plantations de résineux moins intéressantes au niveau diversité



Les milieux forestiers

- Maintenir l'état boisé, conserver la vocation feuillue des peuplements caractéristiques en place et ne pas introduire volontairement de résineux là où il n'y en a pas.

Point de contrôle : vérification sur place du maintien des peuplements caractéristiques et l'absence de plantation

- Ne pas réaliser de coupe rase supérieure à 2ha d'un seul tenant dans les pentes supérieures à 30% hors coupes progressives de régénération naturelle ou coupes sanitaires

Point de contrôle : mesure sur place de la pente et de la surface des coupes

- Mise en conformité des plans de gestion avec le DOCOB dans les 3 ans

Point de contrôle : Document de gestion mis à jour



Les milieux forestiers

- Privilégier la régénération naturelle par rapport à la plantation.
- Exploiter en période automnale ou hivernale sèche
- Conserver une strate arbustive
- Favoriser les mélanges des essences lors des coupes et travaux
- Etudier toute possibilité d'amélioration du peuplement existant avant d'envisager une coupe rase
- Conserver des arbres morts sur pied ou à cavité lorsqu'ils ne représentent pas de risque de chute sur un passage (sentier, chemin, route) ou un bâtiment



Les falaises, rochers calcaires, murgers et éboulis

- Milieux de faibles surfaces
- Habitats importants pour les reptiles car zones chaudes
- Terrain de chasse pour les prédateurs
- Nidification dans les falaises
- Dérangement peut être fatal



Les falaises, rochers calcaires, murgers et éboulis

- Ne pas ouvrir de voies d'escalade

Point de contrôle : Vérification sur place de l'absence de voies d'escalade

- Conserver les habitats

Point de contrôle : vérification sur place de l'absence de destruction

- Consulter la structure animatrice pour définir la période et les conditions de réalisation pour les projets d'entretien ou de restauration

Point de contrôle : Absence de projets non prévus

- Limiter la fréquentation sur ces milieux

Les avantages

- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- Exonération partielle des droits de mutation à titre gratuit
- Déduction du revenu net imposable des charges de propriétés rurales.
- Garantie de gestion durable des forêts.

Rappel

- Engagement à respecter pour une période de 5 ans.
- la réglementation en vigueur sur le site doit être respectée
- la structure animatrice informe préalablement de la période d'intervention, du type d'opérations menées ainsi que de la qualité des intervenants et met à disposition les données
- La structure animatrice peut proposer des conseils ou informations compatibles avec la préservation du site Natura
- En cas de refus d'un contrôle ou de non-respect des engagements, le préfet peut décider de la suspension des avantages pour une durée de 1 an

Structure animatrice:

Pauline Slusarczyk
5 place de la Mairie
71150 Rully

03 85 87 20 32

06 85 34 52 82

(mercredi et jeudi)

pauline.slusarczyk@orange.fr

Présentation nouveau régime incidence

- M. Huver Thierry



Détails PHAE

- Zéro fertilisation organique et minérale (hors restitution par pâturage)
- Zéro traitement chimique et phytosanitaire
- Ecobuage et brûlis interdits
- Aucun travail du sol (semer, retourner, labourer,...)

Détails HERBE_01: enregistrement des interventions

- Identification de l'élément engagé (n° de l'îlot, parcelle ou partie de parcelle ou groupe de parcelles, telle que localisé sur le RPG),
- Fauche ou broyage : date(s), matériel utilisé, modalités (notamment si fauche centrifuge).
- Pâturage : dates d'entrées et de sorties par parcelle, nombre d'animaux et d'UGB correspondantes.

Détails HERBE_06: Retard de fauche sur habitat et prairies remarquables

- Fauche retardée jusqu'au 15 juin soit 30 jours de retard moyen
- Fauche centrifuge, vitesse maximum de 5 km/h

Détails HERBE_09: gestion pastorale

- Plan de gestion pastoral réalisé par le conservatoire des sites
- Chargement compris entre 0,5 et 1 UGB par parcelle
- Interdiction d'affouragement permanent (temporaire autorisé surtout si pâturage à l'année)
- Combiné avec l'entretien mécanique

Détails OUVERT02: Maintien de l'ouverture

- Fauche ou broyage 1fois/an
- Export obligatoire des produits de coupe

Détails OUVERT01: Ouverture d'un milieu en déprise

- Débroussaillage de restauration automnal
- Débroussaillage d'entretien 1fois/an
- Exportation obligatoire
- Buis et ronce

Détails LINEA_01: Entretien de haies

- Une fois par an
- Utilisation d'un matériel qui n'éclate pas les branches (épareuse ou broyeuse)